



Déjeuner - Semaine du 25-11-2019 au 29-11-2019

Goûter 100%



Lun.

- Endives et betteraves\*en salade
- Sauté de porc aux pommes\* (*Crispidor au fromage*)
- Blé au beurre
- Pont aux Moines
- Clémentines

Mar.

- Consommé vermicelle
- Pot au feu de veau
- et ses légumes \*
- Fromage blanc nature sucré
- Pomme

Mer.

- Salade de radis
- Nuggets de volaille
- Petits pois au beurre
- Camembert AOP
- Banane

Pain au chocolat  
Jus de pommes

Jeu.

- Choux blancs et choux rouges en salade
- Omelette aux champignons
- Epinards à la crème
- Meule du Besac AOP
- Riz au lait

Ven.

- Céleri vinaigrette aux raisins
- Couscous\* au poisson frais
- Yaourt brassé nature sucré
- Orange

Cuisiné sur place à base de produits bruts et frais

Cuisiné sur place à partir de produits nature surgelés

Terroirs Hauts-de-France Fermier

Agriculture Biologique

Cuisiné sur place à partir de produits bruts en conserve

Cuisiné sur place à base de produits déshydratés

Label Rouge 100% végétarien

\* au moins 1 ingrédient Bio

Plat non cuisiné sur place (usine, cuisine centrale, liaison froide, ...)

Produit artisanal dont la recette émane de la Caisse des Ecoles du 5ème

Pêche Française

aide UE à destination des écoles

**Les déjeuners sont cuisinés sur place, avec des produits de proximité et de grande qualité, et servis en liaison chaude.**

**Le pain accompagnant les repas est BIO. Tous nos produits sont garantis sans OGM ni huile de palme.**

**Toutes les viandes proviennent d'animaux nés, élevés et abattus en France**

Ces menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des aléas de livraison ou de tout autre imprévu.

Conformément au règlement CE n°1169/2011 (Règlement INCO), nos menus sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : Céréales contenant du gluten<sup>1</sup>, Crustacés<sup>2</sup>, Oeufs<sup>3</sup>, Poissons<sup>4</sup>, Arachides<sup>5</sup>, Soja<sup>6</sup>, Lait<sup>7</sup>, Fruits à coques<sup>8</sup>, Céleri<sup>9</sup>, Moutarde<sup>10</sup>, Graines de sésame<sup>11</sup>, Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/l<sup>12</sup>, Lupin<sup>13</sup>, Mollusques<sup>14</sup>